la cgt 75 Finances Publiques

LE PAVÉ DE PANAME

N°2, février 2011

Le journal de la section CGT Finances Publiques Paris

Saluons la jeunesse et les salarié-e-s tunisien-ne-s qui ont permis l'éviction du dictateur Ben Ali. Coordonnée autour du syndicat Union Générale des Travailleurs Tunisiens, cette révolution en marche pose l'enjeu de la ré-appropriation des richesses et de la démocratie. De la Tunisie à l'Egypte, à l'ensemble des mouvements sociaux, c'est le renversement global des rapports de forces qui est posé au bénéfice des peuples, du monde du travail.

Face aux provocations et aux crimes des réactionnaires, la CGT appelle à la solidarité internationale pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

En France, les attaques contre les salarié-e-s continuent, dans le privé avec les négociations sur les régimes complémentaires ou l'UNEDIC, dans le public avec les suppressions d'emplois et la remise en cause de notre statut. L'instrumentalisation du dossier de la titularisation des non titulaires de la Fonction Publique par le ministre Tron en est une illustration. De plus, le gouvernement propose l'inscription de l'équilibre budgétaire obligatoire dans la Constitution en passant sous silence les besoins de la population, les recettes de l'Etat, les exonérations patronales, les 150 milliards de trésorerie des entreprises du CAC 40, les profits de la spéculation boursière…

A la DGFiP , le Comité Technique Paritaire Central Emploi a réparti les suppressions. **Depuis 2006, la catégorie C a perdu 20% de ses effectifs** et le taux global de non remplacement de départ à la retraite atteint 67%. A Paris, ce sont 181 emplois C qui sont supprimés !

Les conséquences dans les services sont désastreuses :

- remises en cause de missions par simplifications, contrôles ciblés, réformes fiscales, recherche de la plus forte rentabilité plutôt que de l'égalité de traitement, moyens pour l'accueil insuffisants, chaîne de la communication fragilisée (ex : gestion du courrier et des appels téléphoniques), etc… Des études sur les processus de travail sont en cours pour aller plus loin dans l'abandon de missions, les externalisations et les privatisations.
- des agents voient leur poste supprimé (loi sur la mobilité à moyen terme ?).
- un mouvement de mutations vers la province catastrophique pour les agents C.
- une pression accrue sur les agents (suppression de la note chiffrée pour une unique évaluation et instauration de la Prime de Fonction et de Résultats).

A la CGT, dans le prolongement de l'envahissement du Comité Technique Paritaire Départemental «suppressions d'emplois» du 20 janvier, de la pétition contre les suppressions de postes et des cahiers revendicatifs que nous vous invitons à remplir dans les services, nous défendons l'exigence de créations d'emplois et de titularisations, des carrières linéaires sur des critères objectifs, l'amélioration des garanties individuelles et collectives, l'augmentation de la valeur du point d'indice pour rattraper nos pertes de pouvoir d'achat et l'amélioration de nos conditions de travail !

CGT FINANCES PUBLIQUES

PARIS

5, rue de Londres 75 009 Paris

contact@cgtdgfip75.org

http://www.cgtdgfip75.org

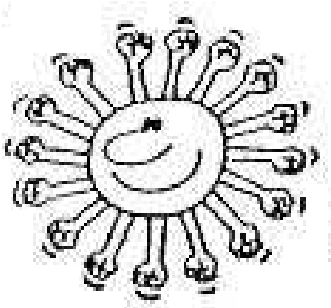

Alors pour bien commencer cette année 2011 rejoignez la CGT en y prenant toute votre place !

DGFIP - FRANCE TELECOM : QUELS RAPPORTS ?

A la DGFiP, les risques psychosociaux prennent une place de plus en plus importante parmi les facteurs de danger pour la santé des agents. Le rapprochement avec les pratiques managériales condamnables que subissent les salariés et fonctionnaires de France Télécom n'est-il pas pour autant hasardeux ? Ce n'est pas l'avis du député Thierry Carcenac, auteur d'un rapport pour le projet de loi de finances *pour* 2011[(1)], pour qui «la DGFiP doit se préoccuper des conditions de travail et du climat interne pour éviter de créer un syndrome France Télécom»[(2)]. Pour comprendre les points communs à l'évolution de la DGFiP et du groupe France Télécom, il faut faire un bref rappel de l'histoire récente de ce dernier.

Entre 1996, date de sa transformation en entreprise de droit privé, et 2009, France Télécom est passé de 161 700 emplois à 103 000. Mais c'est sur la période 2006-2009 que les choses s'accélèrent. La société, alors en bonne santé, conduit le plan NEXT consistant à regrouper les activités du groupe afin d'augmenter la productivité de 5% par an sur 3 ans et de supprimer 22 000 emplois sur la même période. Dans le même temps, France Télécom a formé 4 000 cadres ayant pour objectifs de susciter les mobilités internes, vers des emplois jugés prioritaires, ou externes (la porte) et d'accroitre la polyvalence et les performances des employés. L'entretien professionnel est considéré comme un moment privilégié pour cette «mise en mouvement».

La situation à la DGFIP est analogue sur de nombreux points. Les restructurations sont importantes (avec par exemple la création de 600 SIP fin 2010) et, dans ces situations, la mobilité est forcée et la polyvalence imposée. Le nombre d'emplois supprimés est très élevé : 11 100 postes en six ans et 10 000 suppressions programmées sur les trois prochaines années.

Notons l'exception des cadres A+ dont l'effectif croissant tend à annuler l'économie budgétaire réalisée sur les autres cadres. La volonté d'accroitre la productivité des agents est marquée par des objectifs, mesurés par des indicateurs, qui de collectifs deviennent vite individuels. La réforme de la notation accompagnée de la généralisation de la **P**rime de **F**onction et de **R**ésultats va encore accroître cette pression des statistiques.

Les conséquences de ces transformations sur la santé sont subies au quotidien par les agents et constatées par les médecins de prévention. Le rapport annuel de la médecine de prévention pour 2009 est alarmant. Les situations de mal-être et de souffrance au travail ont amené davantage d'agents aux consultations que les années précédentes et le temps consacré par les médecins à la prise en charge de cette souffrance est en nette progression. **A la DGFiP ce sont 1 573 agents qui se sont déclarés en situation de souffrance au travail et 18 se sont suicidés**. Des médecins de la région parisienne parlent de services entiers en souffrance au travail.

(1) Annexe n°23 du rapport n°2857 enregistré le 14/10/10 par la présidence de l'assemblée nationale. (2) page 26 du rapport.

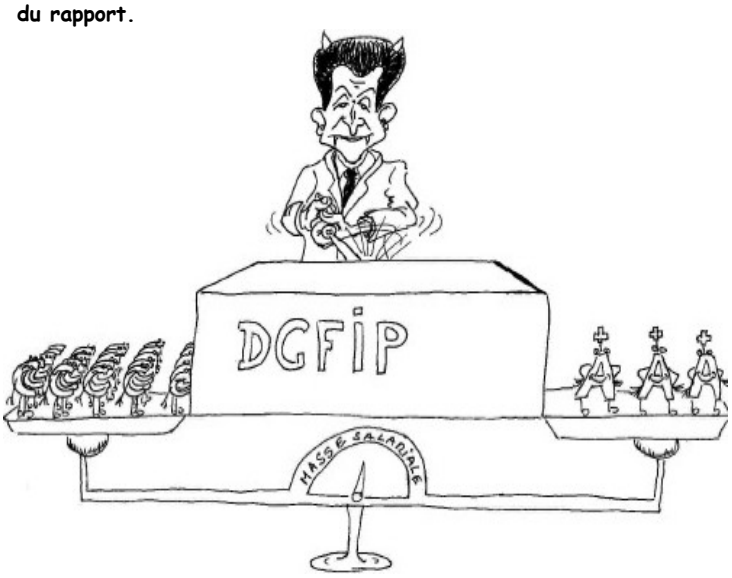

300 agents envahissent le CTPD emploi avec leurs organisations syndicales
3 000 signatures sont remises contre les suppressions d'emplois.

Il s'agissait de dénoncer les difficultés de l'accueil, les problèmes du courrier, l'impossibilité d'assurer l'intégralité des missions, le mal-être au travail, les écrêtements horaires, les tensions sur les congés, les travaux, les problèmes de sécurité, etc... Les agents ont exigé le desserrement des calendriers des travaux et l'installation qu'une fois les travaux terminés, des crédits horaires pour les intempéries de décembre, le remboursement des frais de transport Province-Paris, le maintien dans les services des agents dont le poste est supprimé, le pourvoi des postes vacants. Le Directeur a répondu (sic) : *accueil amélioré, groupes de travail sur les missions, consignes pour un travail « raisonnable », bienveillance sur les compensations pour travaux, pas d'engagement DG sur l'installation des agents après travaux, remboursement des frais de transports sur février, étude avec la DG sur le maintien en cas de suppression de poste, cas par cas pour les intempéries...*

Dans les faits, la Direction sabre les emplois, les missions et les statuts et refuse de voter

contre les suppressions d'emplois !

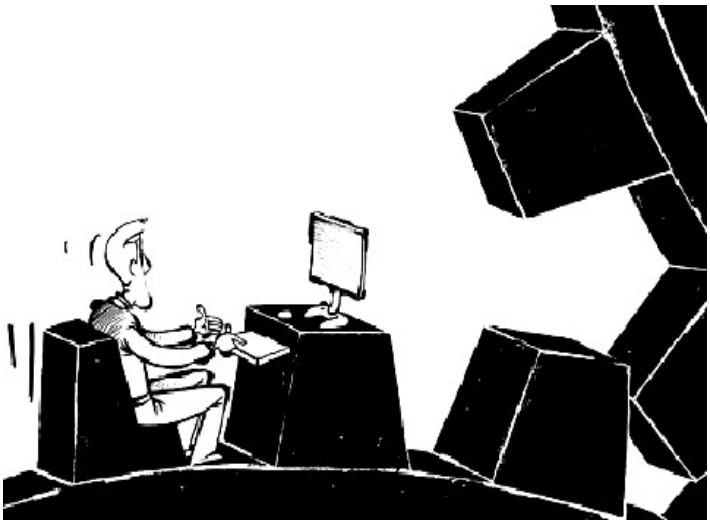

La CFE : c'est Dég… !

Il fallait augmenter le nombre de création d'entreprises, proposer aux chômeurs et aux salarié-e-s de devenir des forces de travail ambulantes. On leur a donc suggérer d'opter pour le statut « d'auto-entrepreneur », une sorte de travailleur indépendant à qui on a fait croire qu'il ne verserait ni cotisation sociale, ni impôt. Programme alléchant en apparence mais qui n'offre en fait qu'une protection sociale précaire. Vînt alors l'échéance de la ~~taxe professionnelle~~ **C**otisation **F**oncière des **E**ntreprises. Fureur des auto-entrepreneurs : on leur réclame un impôt ! Panique au gouvernement : il faut dégrever sinon cela va coûter cher électoralement. Les collègues des SIE devront donc passer des journées surchargées à traiter ces dossiers. Mais dégrever va tout de même coûter cher budgétairement. On rappellera que, dans ce cas de figure, c'est à l'Etat de compenser les masses financières non recouvrées car dégrevées. Bravo pour cette rigueur budgétaire…

Non à la rémunération au « mérite » !

Comme chaque année, la campagne de notation cristallise le mécontentement d'un grand nombre de collègues non seulement face à la dégradation des conditions de travail mais également face au système d'évaluation. Nous n'avons jamais accepté le contingentement des 0 ,06 et des 0 ,02, pas plus que la remise en cause du paritarisme et de l'équité par l'absence de concertation sur la répartition et le bilan des dotations, le report d'une partie d'entre elles ou le faible nombre de réserves disponibles en appel. Pour toute réponse, le décret du 28/07/10 prévoit la suppression de la note chiffrée au 01/01/12 et l'utilisation de l'entretien d'évaluation non seulement dans la gestion de la carrière mais aussi dans la modulation de la rémunération ! Dès 2011, résistons à ces dérives par l'action collective : boycottons les entretiens d'évaluation !

Pouvoir d'achat : toutes les raisons d'agir !

Entre 2000 et 2008, la part des salaires de la Fonction Publique dans le PIB a été réduite de -0,7%. Depuis le 1er janvier 2000, la valeur du point d'indice a quant à elle perdu 8,9% par rapport à l'indice des prix. Pour toute perspective, le gouvernement a décrété le gel de la valeur du point sur 2011 et projette de le poursuivre en 2012 et 2013. Ces restrictions sont inacceptables ! Les primes et la rémunération à la performance ne peuvent pas être la réponse par leur caractère aléatoire. Mais surtout, « le salaire au mérite », lié à des critères de performance, est contraire à l'intérêt général et aux missions de la Fonction Publique. Il introduit des pratiques clientélistes et discriminatoires et participe à l'éclatement des équipes de travail. La forte augmentation des retenues pour pension prévues par la réforme des retraites va peser durement sur le pouvoir d'achat des personnels. A l'opposé des mesures de saupoudrage, la situation exige une augmentation de la valeur du point et la création d'une réelle amplitude des carrières sans allongement de durée.

La précarité dans la Fonction Publique :

Le 7 décembre dernier, près de 600 contractuels de la DGFIP ont été appelés à voter pour la 1ère fois à l'élection de leurs représentants à la Commission Consultative Paritaire. A plus de 49%, ils ont accordé leur confiance à la CGT et reconnu son engagement de longue date pour la défense des non-titulaires. Notre section s'est à ce titre mobilisée dans la journée du 20 janvier contre la précarité dans la Fonction Publique et a participé à la manifestation entre Jussieu et la préfecture.

C H S ?

3 Comités d'Hygiène et Sécurité dans Paris : Paris-Centre,Paris-Nord-Ouest,Paris-Sud-Est. Rôle du CHSI :

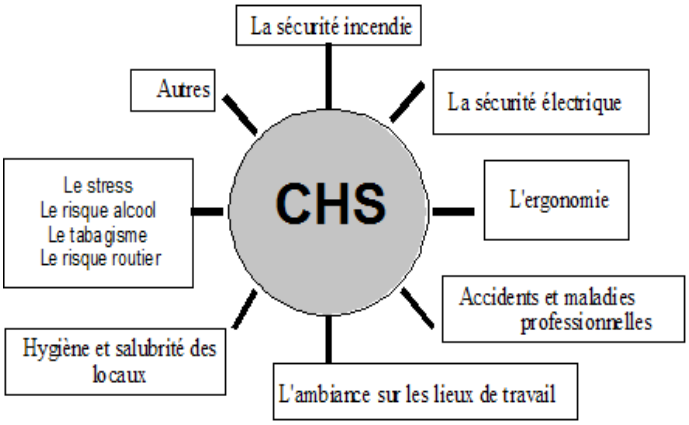

- **analyse** des risques professionnels, des accidents et maladies professionnelles, les informations relatives à ses missions, - **propose** des mesures concrètes d'amélioration de l'hygiène et de la sécurité, - **coopère** aux actions de formation des agents en matière d'hygiène et sécurité et veille à leur mise en application.

8ème RUE DE LONDRES : La direction en fusion.

Dans la division du contentieux des professionnels de Paris Nord-Est, la coupe est pleine ! La totalité des agents vient de signer une pétition intersyndicale. Les charges de travail sont insupportables et les retards s'accumulent. Ils demandent la réimplantation des postes de A supprimés, le maintien de tous les agents du bureau d'ordre, une meilleure répartition des contentieux BNC sur Paris avec des effectifs suffisants et la mise à la disposition d'une vraie bibliothèque. Dans la division du contentieux des particuliers et du remboursement des crédits de TVA, les collègues n'en peuvent plus. Suite à des émanations toxiques dues aux travaux, ils ont été déplacés et travaillent depuis 2 mois dans des salles de réunions, dans des conditions difficiles à supporter. Malgré l'engagement du chef de pôle et de M. Conrié, malgré une audience, les agents n'ont toujours pas pu réintégrer des bureaux sains.

2ème RUE DE LA BANQUE : Petits fours et Pommard…

...pas pour les agents travaillant sur le site mais pour les heureux invités de l'inter-région. Les collègues ont vu arriver des cartons de Pommard, des corbeilles de fruits et des petits fours suivis de M. PARINI sortant de sa rutilante C 6 : une belle réception dans la salle Louvre avec service de sécurité pour filtrer l'entrée. Ces verres levés à l'occasion des vœux de M. PARINI à l'équipe dirigeante ont agacé nos collègues qui venaient d'apprendre que leur traditionnelle galette avait été supprimée en 2011. Bref, on ne tire plus les rois dans les services faute de budget. Ces restrictions ne concernent pas les dirigeants de la DRFIP Paris, ceux qui valident les suppressions de postes et les réformes désastreuses pour le service public et les agents.

20ème PAGANINI : La DGFIP supprime des emplois mais crée des fonctions !

Nous avons appris que les toilettes publiques ne le seraient plus tant que ça. L'accès du public aux lieux d'aisance est désormais commandé électriquement depuis... la banque d'accueil. Suprême commodité, les portes sont hors du champ visuel de l'agent promu à son insu "dame-pipi". Imaginez les scènes cocasses qui ne manqueront pas de se dérouler notamment au moment de la campagne IR ou en période d'échéances. Les agents pourront uriner discrètement grâce à leur badge d'accès. Ainsi à Paganini il sera plus aisé de piquer la caisse que d'aller pisser.

10ème PARADIS : les agents expriment leur colère !

Les agents ont tenu à souligner tous les dysfonctionnements dus aux travaux sur ce site depuis septembre 2010 : des toilettes sales, en nombre insuffisant, des câbles électriques dénudés, des bruits insupportables (même pour les voisins), la saleté générale, l'installation d'agent avant la fin des travaux, etc... De plus, le déménagement de la MMA était prévue le 12 janvier bloquant l'ouverture de toutes les applications informatiques. Nous demandions légitimement de fermer le site ce jour là. Or le 6 janvier, un collègue qui se trouvait aux toilettes publiques a vu tomber à quelques centimètres de sa tête un morceau de la dalle du plafond. Une cinquantaine d'agents s'est immédiatement rendu auprès du gestionnaire de site pour dénoncer cet état de fait. En moins de 30 minutes : la Direction nous accordait à tous la journée du 12. Une nouvelle victoire à mettre au compte de l'action collective !

DI de Montreuil : L'administration veut rassurer... en vain.

Les Directions des Services Informatiques de Montreuil regroupant les CSI et les DI se mettent en place à partir du 1er septembre 2011. Cette nouvelle structure inter-régionale pose la question pratique du détachement administratif des personnels. Face à l'inquiétude légitime de ceux-ci, les voeux de la responsable de la DI de Montreuil n'apportent aucune réponse. Par ailleurs, la mise en place prochaine de Plateaux Uniques Virtuels va bouleverser l'organisation et la nature du travail au sein des services d'assistance. Leurs missions doivent être exercées par des personnels qualifiés, rattachés à la structure informatique la plus proche, dans le cadre de règles de gestion claires et protectrices. La CGT y veillera.